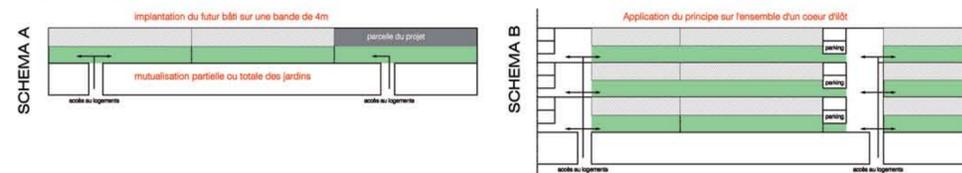


Perspective sur le salon et le jardin depuis la cuisine

Approche urbaine :

L'ancien chais de cette parcelle étant presque totalement détruit, nous nous sommes concentrés sur les spécificités de ce tissu parcellaire en lanière en coeur d'îlot. L'implantation proposée laisse la possibilité de jardins mutualisés avec les parcelles contiguës (schéma A) voire avec les parcelles derrière si le découpage parcellaire le permet et à condition de densifier l'habitat (schéma B).

De manière générale, la maison poursuit cette thématique du dissimulé, du caché que ce type de site en coeur d'îlot véhicule. Pour ce faire, une stratégie mimétique est à l'oeuvre : la forme de la maison reprend la forme de la parcelle (schéma C1) et le parement de la façade (faite de tubes en inox miroir polis) réflète le jardin tout autant qu'il cherche à en agrandir la perception.



Approche architecturale :

Nous proposons un habitat qui reprend la géométrie rectangulaire de la parcelle, en se développant quasiment de plein pied sur toute la longueur du terrain (31m). Sur les 7m, 7m50 de la largeur totale, une bande d'un peu plus de 3m est réservée au jardin planté de bouleaux. Les 4 mètres restant constituent la largeur de la maison dont la toiture constitue autant de terrasses accessibles.

La maison est implantée au nu du mur moyen nord afin de bénéficier au maximum des faibles apports solaires possibles et de dégager une aire de stationnement pour 2 véhicules.

Cette habitation, à l'instar de certaines typologies de maisons japonaises ou encore des appartements de la Cité Radieuse de Le Corbusier cherche à montrer que l'on peut vivre confortablement dans des espaces de largeurs réduites tout en gardant la sensation d'un espace "généreux", au moyen de hauteurs de plafond importantes et de larges ouvertures sur l'extérieur. En outre, par une augmentation de sa largeur, la circulation principale devient une pièce supplémentaire à usage multiple. Cet espace offre ainsi des potentiels d'usage et d'évolution aux résidents.

Génèse de l'idée-forme :

"Nous entendons par transduction une opération physique, biologique, mentale, sociale, par laquelle une activité se propage de proche en proche à l'intérieur d'un domaine opérée de place en place : chaque région de structure constituée sert à la région suivante de principe de constitution" G. Simondon

"[...]La question de l'édification se divise toute entière en six parties : la région, l'aire, la partition, le mur, le toit, l'ouverture." L. B. Alberti

Selon la doctrine hylémorphe d'Aristote, tout être (biologique, physique) est constitué dans sa nature de deux principes complémentaires : la matière et la forme. L'exemple du moulage (de l'argile devenant brique), illustre cette application d'une forme préétablie à une matière toute aussi existante. Pour Simondon cette approche occulte le processus de prise de forme lui-même (qu'il nomme l'individuation) qui est la véritable source de connaissance de l'individu inséparable de son milieu. La transduction constitue le mode d'unité d'un être (sorte de dépôt relatif métastable) toujours en perpétuelle individuation.

Cette dernière approche nous semble tout à fait opératoire dans le domaine architecture. Ainsi, la forme de la maison proposée reprend la forme de la parcelle (schéma C) et se réplique en 5 modules à la fois similaires et différents. Cette "idée-objet" incarne également une approche critique quant à toute reproduction de l'habitat, non contextualisée, qui fait l'économie d'une pensée conjointe du lieu (éthique de l'architecte) et sa région (politique urbaine). Ceci constitue le premier geste écologique avant tout dispositif technologique (une maison passive perd son sens dans un tissu pavillonnaire mité : pas ou peu d'écologie sans pensée de l'architecture et de l'urbanisme). Par ce geste "dramatisé", nous cherchons également à montrer que le site, le lieu (et son programme) constituent la "matrice germinative" de toute architecture tout autant que son horizon. Une approche située garantit la singularité du projet à venir tout autant que son inscription dans le déjà-là. En cela, le nouveau projet, par l'ajout qu'il constitue, "révèle", "poursuit" d'une certaine manière le déjà-là du lieu tout autant qu'il le change.

